

## Modalités d'intervention des enseignants spécialisés de regroupement d'adaptation en lien avec le volet pédagogique du Projet d'Etablissement Inclusif

### Septembre

#### ⊙ Evaluations diagnostiques dans les écoles :

- **Première analyse** des résultats par les enseignants pour leur classe,
- **Analyse élargie et complétée** en équipe pour chaque cycle,
- Réflexion individuelle et en équipe, sur **les profils des élèves fragiles**, en fonction des différents domaines. Un tableau récapitulatif pourra être proposé à chaque enseignant selon son cycle.  
(Cf. annexes 1 et 1bis -cycle 1, 2 et 2bis-cycle 2, 3 et 3bis-cycle 3) :

En concertation

- Quelles réponses sont déjà apportées :
  - **sur le temps de classe** : travail personnalisé en lien avec le PPRE, groupe de besoins (en classe ou entre classes de même niveau ou du même cycle), décloisonnement (élève(s) rejoignant une autre classe pour un temps de travail répondant à ses besoins), prise en charge par enseignants de maternelle sur temps de repos des petits, interventions régulières de bénévoles, etc.
  - **hors temps de classe** : aide personnalisée sur le temps d'APC
- Sollicitation éventuelle de l'enseignant spécialisé pour :
  - analyse de la situation de l'élève
  - lien avec la famille
  - aide à la réflexion/rédaction d'un PPRE/PAP...
  - co intervention
  - aide directe auprès de l'élève
  - autre chose

Quelles demandes  
d'aide ?

#### ⊙ Etat des lieux objectif des besoins :

- Cet état des lieux, réfléchi et rédigé en équipe, constitue le **volet pédagogique du Projet d'Etablissement Inclusif** pour l'année scolaire.

### Octobre (avant vacances de Toussaint)

#### ⊙ Etat des lieux objectif des besoins repérés de chaque école :

- **Avec chacun des chefs d'établissement**, l'enseignant spécialisé :
- **Objectifs :**
  - réfléchit aux réponses à apporter aux différents besoins des élèves : rencontre avec l'enseignant (personne-ressource), situation à étudier en conseil de cycle, aide à la réflexion pour établir un PPRE, etc.
  - discerne les situations à porter au temps de réflexion en équipe pluridisciplinaire
  - priorise les demandes des enseignants auprès de l'enseignant spécialisé, dans le but d'échanger avec les autres chefs d'établissement du secteur pour organiser au mieux son intervention dans chaque école pendant l'année scolaire.
- **Outils :**
  - Tableau des réponses à privilégier en fonction des difficultés énoncées (Cf. annexe 4)
  - Tableau de synthèse pour l'établissement (Cf. annexe 5)

RDV de travail : ES + chaque CE

### ⊙ Temps de réflexion en équipe pluridisciplinaire :

Temps de travail à la DDEC :

+ binôme ou trio d'ES  
+ psychologue de la DDEC

- **Composition :** 2 ou 3 enseignants spécialisés de regroupement d'adaptation, une psychologue DDEC.
- **Objectifs :**
  - Prendre du recul sur les besoins des élèves et les demandes des différentes équipes,
  - Croiser les regards pour définir, au sein des différentes modalités d'intervention de l'enseignant spécialisé, la (ou les) réponse la plus pertinente en fonction du Besoin Educatif Particulier de l'élève en question,
  - Evoquer les situations complexes d'élèves,
  - Prévoir en fonction des besoins, discernés par la psychologue, les éventuelles demandes d'intervention à faire vers le service de psychologie, les rencontres avec les familles en cas de besoin de soin, etc.

👉 Penser à envoyer en amont les tableaux aux psychologues.

↪ Réunir à nouveau cette équipe pluridisciplinaire, en cours d'année, pour réajuster les modalités choisies afin de s'adapter au plus près des réalités du terrain.

### ⊙ Temps de synthèse pour l'enseignant spécialisé :

- **Objectif :** Préparer la réunion de secteur en recensant les demandes des différentes écoles
- **Outils :** Tableau de synthèse (Cf. annexe 6)

### ⊙ Temps de travail en secteur :

Temps de travail par secteur :

+ ES  
+ CE du secteur  
+ Responsable du Réseau Education Inclusive

- **Avec :** l'enseignant spécialisé, tous les chefs d'établissement du secteur et le responsable du Réseau Education Inclusive, garant institutionnel du fonctionnement de chaque regroupement d'adaptation.
  - **Objectifs :**
    - Réfléchir aux modalités d'intervention de l'enseignant spécialisé du regroupement d'adaptation en fonction des besoins de chaque école en termes de co intervention, observation, prise en charge d'élèves dans ou en dehors de la classe, temps à la carte (personne ressource pour l'enseignant, l'équipe, au service des élèves).
    - Décider le l'emploi du temps possible de l'enseignant spécialisé en fonction des besoins de chaque établissement
    - Réajuster, éventuellement en cours d'année, les modalités choisies pour s'adapter au plus près des réalités du terrain.
-